Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat a désigné la nouvelle cheffe de l'Office du tuteur général

Le Conseil d'Etat a désigné Noémie Helle à la tête de l'Office du tuteur général. Mme Helle succédera le 1er janvier 2008 à Marianne Bornicchia, qui a fait valoir ses droits à la retraite. L'Office du tuteur général (OTG), actuellement rattaché à l'ordre judiciaire vaudois, dépendra à partir de cette date du Département de l'intérieur.

Agée de 31 ans, Noémie Helle est actuellement cheffe du support juridique de l'OTG. Elle a une connaissance rigoureuse du cadre légal de la tutelle et de ses implications pratiques dans l'activité de l'office.

En tant que membre de la direction, elle participe au processus décisionnel de l'office et prend une part active à sa réorganisation. Auparavant, elle a obtenu son brevet d'avocate et pratiqué le barreau. Parallèlement, elle a travaillé comme assistante à l'Université de Neuchâtel où elle a enseigné le droit civil en collaboration avec le Professeur Olivier Guillod. Noémie Helle termine actuellement une thèse de doctorat.

A l'issue de la procédure d'évaluation et de sélection, ses connaissances juridiques et son expérience pratique dans le domaine de la tutelle ont convaincu le Conseil d'Etat de la désigner à la tête de l'Office du tuteur général où elle succédera à Marianne Bornicchia, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Noémie Helle devra poursuivre la réorganisation de l'Office et son informatisation, et veiller à la mise en oeuvre du nouveau droit de la tutelle issu des réformes fédérales. Elle prendra ses fonctions le 1er janvier 2008, au moment où l'OTG sera rattaché au Département de l'intérieur. Le rattachement à l'administration, conforme à la décision du nouveau Conseil d'Etat, a été ratifié le 30 octobre 2007 par le Grand Conseil.

La mission de l'Office du tuteur général est d'assurer l'assistance et la représentation en faveur de personnes mineures ou majeures, lorsqu'il est désigné par les justices de paix pour exécuter des mesures tutélaires.

Le Conseil d'Etat comme le Tribunal cantonal tiennent à cette occasion à remercier Marianne Bornicchia pour l'excellent travail qu'elle a accompli à la tête de l'OTG. Grâce à la réorganisation fondamentale des structures, du fonctionnement et des méthodes

de travail qu'elle y a entamée, Marianne Bornicchia a en effet considérablement amélioré les prestations de l'office. Le Conseil d'Etat etle Tribunal cantonal lui souhaitent une agréable retraite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 novembre 2007

DINT, Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, 021 316 41 51 Noémie Helle, cheffe du support juridique de l'Office du tuteur général, 021 316 66 82 www.vd.ch/tuteur-general